

**RECRUTEMENT PAR LA VOIE CONTRACTUELLE DANS LE CORPS DES
CONSEILLERS D'EDUCATION POPULAIRE ET DE JEUNESSE**

Nom et Prénom du candidat :

Durée : 30 minutes

CRITERES	INDICATEURS	EVALUATION
Exposé du candidat	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité et structuration de l'exposé et de la présentation du parcours professionnel - Bonne gestion du temps - Prise de recul sur son parcours et analyse des missions - Mise en perspective du parcours et des compétences acquises avec le métier envisagé - Mise en évidence des motivations et du projet professionnel 	<input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Excellent
Motivations	<ul style="list-style-type: none"> - Projection sur le métier - Motivations exprimées pour suivre une formation et intégrer le corps concerné - Présentation d'un projet professionnel construit et cohérent - Capacité à contextualiser son projet professionnel 	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Excellent
Intérêt pour les questions d'éducation populaire et de jeunesse	<ul style="list-style-type: none"> - Intérêt pour l'actualité du champ d'intervention - Connaissance des fondamentaux administratifs - Culture institutionnelle et connaissance des politiques publiques du champ d'intervention - Solidité des connaissances sur le futur environnement professionnel (milieu, acteurs et enjeux d'avenir) 	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Excellent
Aptitudes à se positionner en tant que futur cadre de catégorie A	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du raisonnement et de l'argumentation, capacité à développer une réflexion personnelle (prise de recul, sens critique) - Capacité à conduire une réponse et à prendre la parole en public, maîtrise de soi - Capacité à apprécier les risques et les enjeux, à établir des plans d'actions et à proposer des solutions rationnelles et réalistes - Réactivité, capacité d'adaptation - Aptitude au dialogue : force de conviction, affirmation de soi, ouverture d'esprit, écoute - Capacité à travailler en équipe et en réseau 	<input type="checkbox"/> Absence <input type="checkbox"/> Faible <input type="checkbox"/> Moyen <input type="checkbox"/> Bon <input type="checkbox"/> Excellent
<u>Appréciation :</u>		

Point d'attention concernant la prévention des discriminations pendant l'épreuve orale : «Aucune distinction, directe ou indirecte, ne peut être faite entre les fonctionnaires en raison de leurs opinions politiques, syndicales, philosophiques ou religieuses, de leur origine, de leur orientation sexuelle ou identité de genre, de leur âge, de leur patronyme, de leur situation de famille, de leur état de santé, de leur apparence physique, de leur handicap ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie ou une race. » (Article 6 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires).